

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

Réunion du conseil municipal du 06 mars 2020

DATE DE CONVOCATION: Le 28 février 2020

Présents: MME CHABANT E – MM. RICHIN – VERONNET – MME BILLEGA – M. ALLOCHON – MME CHABANT A – MM.PERREAUT – RONDIER.

Absente: MME LHUISSIER.

Secrétaire: M. RONDIER Sébastien.

La séance débute à 20 heures sous la Présidence de Madame CHABANT Évelyne, Maire.

Mme Nicole BILLEGA donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

ORDRE DU JOUR:

Désignation d'un secrétaire de séance:

Le conseil municipal désigne à l'unanimité des voix, Monsieur Sébastien RONDIER, comme secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 15 novembre 2019:

Madame Nicole BILLEGA donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 15 novembre 2019.

Comptes de gestion 2019 Budget principal et budget Assainissement:

Madame le Maire présente les comptes de gestion 2019 dressés par Monsieur MINGOT, Comptable du Trésor, pour le budget de la Commune et le budget de l'assainissement.

Considérant la concordance des comptes de gestion retraçant la comptabilité du budget communal et du budget de l'assainissement tenue par Monsieur le Comptable du Trésor avec les comptes administratifs de la Commune et de l'Assainissement retraçant la comptabilité administrative tenue par Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter les comptes de gestion 2019 dressés et visés par Monsieur MINGOT, Comptable du Trésor.

Comptes administratifs 2019 Budget principal et Budget Assainissement:

Évelyne CHABANT, Maire, donne lecture des comptes de l'année 2019 pour les deux budgets, Commune et Assainissement.

Le compte administratif 2019 de la Commune fait apparaître les résultats suivants:

Section de fonctionnement:

Dépenses: 197 422,53€ - Recettes : 206 220,27€ soit un excédent sur l'exercice 2019 de 8 797,74€.

Compte tenu qu'il n'y a pas de déficit reporté 2018 de 500,58€ la section de fonctionnement fait apparaître un excédent final de 8 297,16€.

Section d'investissement:

Dépenses: 40 254,37€ - Recettes: 51 361,30€ soit un excédent sur l'exercice 2019 de 11 106,93€.

Compte tenu de l'excédent reporté 2018 de 4 696,58€, la section d'investissement fait apparaître un excédent final de 15 803,51€.

Madame le Maire rappelle qu'un emprunt de 15 000,00€ sur un an a été contracté afin d'effectuer le règlement des factures de travaux, en attendant le versement des subventions obtenues (notamment le solde de l'éclairage public et la mise aux normes de l'assainissement individuel de la salle polyvalente).

Les subventions ayant été versées, le remboursement de cet emprunt sera inscrit, comme prévu, sur le Budget primitif 2020.

Le compte administratif 2019 du service de l'Assainissement fait apparaître les résultats suivants:

Section de fonctionnement:

Dépenses: 2 158,84€ - Recettes: 1 780,15€ soit un déficit sur l'exercice 2019 de 378.69€.

Compte tenu de l'excédent reporté 2018 de 366,45€, la section de fonctionnement fait apparaître un déficit final de 12,24€.

Section d'investissement:

Dépenses:0,00€ - Recettes:1 627,62€ soit un excédent sur l'exercice 2019 de 1 627,62€

Compte tenu de l'excédent reporté 2018 de 13 808,58€, la section d'investissement fait apparaître un excédent final de 15 436,20€.

Mme le Maire quitte la salle, M. Joël RICHIN, 1^{er} adjoint, met aux voix l'approbation des comptes administratifs présentés ; ils sont approuvés à l'unanimité des présents.

Affectation des résultats 2019:

Commune:

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent final d'investissement de 15 803,51€ en section d'investissement du budget primitif 2020 et l'excédent final de fonctionnement de 8 297,16€ en section de fonction du budget primitif 2020.

Assainissement:

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent final d'investissement de 15 436,20€ en section d'investissement du budget primitif 2020 et le déficit final de fonctionnement de 12,24€ en section de fonctionnement du budget primitif 2020

Questions diverses:

Monsieur Joël RICHIN signale à ses collègues que la toiture de la chaufferie de la Mairie doit être entièrement refaite; d'importantes infiltrations d'eau ont été remarquées par l'employé communal.

Cette toiture n'étant pas très haute et d'une surface d'environ 40 m², Messieurs Joël RICHIN et Jean-Luc VERONNET proposent, si la charpente est en bon état, d'effectuer la couverture eux-mêmes.

Monsieur Joël RICHIN signale que des travaux seront également à prévoir sur la toiture du pavillon du cimetière.

Les conseillers n'ayant plus de questions, la séance est levée à 21 h 45.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lors de la réunion du mercredi 4 mars 2020 à 18h00, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. ont approuvé à l'unanimité le compte de gestion ainsi que le compte administratif 2019 du **C.C.A.S.**

Ils présentent **un excédent final de fonctionnement de 184,68€** qui sera affecté en recettes de fonctionnement au Budget primitif 2020.